SLPP-GV
SERVICE LOGOPÉDIE
PSYCHOLOGIE PSYCHOMOTRICITÉ
Glâne - Veveyse

En Bouley 8
1680 Romont

☎ 026 652 30 60
administration@slpp-gv.ch
www.slpp-gv.ch

**Procès-verbal du 13 06 2026**

**Assemblée constitutive des délégués des Communes de la Glâne-Veveyse pour le Service de Logopédie, Psychologie, Psychomotricité de la Glâne-Veveyse**

Présents : Représentants des communes de : Billens-Hennens, Châtel-st-Denis, le Châtelard, Châtonnaye, le Flon, Granges, Massonnens, Mézières, Remaufens, Romont, Rue, Saint-Martin, Semsales, Siviriez, Torny, Ursy, Villaz, Villorsonnens, Vuisternens-dvt-Romont, La Verrerie.

Membres du comité de direction sortant : Mme Tille présidente, Mme Jaquier-Eltschinger vice-présidente, M. Bard préfet de la Glâne, Mme Savary représentante de l'association des communes de la Glâne

Excusés : Représentants des communes de : Grangettes, Bossonnens, Attalens

Membres du comité de direction sortant : M. Genoud préfet de la Veveyse, M. Lang inspecteur scolaire de la Glâne, M. Maillard inspecteur scolaire de la Veveyse, M. Dorthe syndic représentant de l'association des communes de la Veveyse

M. le Préfet, Valentin Bard, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres et en évoquant l'ordre du jour suivant :

1. Constitution de l'assemblée et désignation des scrutateurs

2. Elections – Comité de direction
   2.1 Fixation du nombre de membres au Comité de direction
   2.2 Election des membres du Comité de direction
   2.3 Election de la présidence du Comité de direction

3. Élections -Assemblée des délégués
   3.1 Élection de la présidence de l'assemblée des délégués
   3.2 Élection de la vice-présidence de l'assemblée des délégués
   3.3 Élection du secrétariat de l'assemblée des délégués

4. Élections - Commission financière
   4.1 Fixation du nombre de membres à la Commission financière
   4.2 Élections des membres de la Commission financière

5. Divers

L'assemblée a été convoquée conformément à l'article 8 al. 1 des statuts, par mail en date du 21 mai 2026.

Aucune remarque ou question n'est formulée quant à l'ordre du jour, l'assemblée peut délibérer normalement.

## 1. Constitution de l'assemblée et désignation des scrutateurs

Liste nominative des délégués, contrôle des présences, attribution des voix

Nomination des scrutateurs : Mme Karin Liaudat de Châtel-st-Denis et Mme Anouk Busset de Billens-Hennens

20 communes sont présentes, ce qui représente 86 voix sur 97 voix.

L'assemblée des délégués est donc valablement constituée et apte à délibérer. La majorité absolue est de 44 voix.

## 2. Elections – Comité de direction

2.1 Fixation du nombre de membres au Comité de direction
2.2 Élection des membres du Comité de direction

Le comité de direction est composé de la manière suivante :

a) 1 représentant désigné par le conseil communal de Romont
b) 1 représentant désigné par le conseil communal de Châtel-st-Denis
c) 2 représentants désignés par les communes de la Glâne dont 1 Syndic
d) 2 représentants désignés par les communes de la Veveyse dont 1 Syndic
e) l'inspecteur scolaire de la Glâne
f) l'inspecteur scolaire de la Veveyse
g) le préfet de la Glâne avec voix consultative et force de propositions
h) le préfet de la Veveyse avec voix consultative et force de propositions

Le nombre de personnes du comité est accepté à l'unanimité

2.2 Élection des membres du Comité de direction

Le comité de direction est proposé comme suit :

a) 1 représentant désigné par le conseil communal de Romont : Mme Murielle Jaquier-Eltschinger, conseillère communale.
b) 1 représentant désigné par le conseil communal de Châtel-st-Denis : Mme Nicole Tille, vice-Syndique.
c) 2 représentants désignés par les communes de la Glâne dont 1 Syndic : M. Jacques Dumas Syndic de Vuisternens-dt-Romont et Mme Chloé Savary, vice-Syndique d'Ursy
d) 2 représentants désignés par les communes de la Veveyse dont 1 Syndic : Mme Claudia Dougoud Syndique de le Flon et M. Stéphane Dorthe Syndic de Remaufens
e) l'inspecteur scolaire de la Glâne : M. Sylvain Lang
f) l'inspecteur scolaire de la Veveyse : M. Willy Maillard
g) le préfet de la Glâne avec voix consultative et force de propositions : M. Valentin Bard
h) le préfet de la Veveyse avec voix consultative et force de propositions : M. François Genoud

Le comité est élu à l'unanimité.

2.3 Élection de la présidence du Comité de direction

Selon l'art. 15 des statuts al. 2 La présidence est assurée par le représentant d'un des chefs-lieux, en alternance par législature.

Pour cette nouvelle législature, Mme Murielle Jaquier-Eltschinger conseillère communale à Romont devient Présidente du SLPP-GV.

Selon l'art. 18 des statuts, le comité de direction se constitue lui-même, désignant en particulier son président et son vice-président et son secrétaire, lequel n'a pas besoin d'être membre. Il n'y a donc pas lieu d'élire la nouvelle présidente en assemblée des délégués.

Elle a été applaudie à l'unanimité.

Mme Murielle Jaquier-Eltschinger se présente et remercie Mme Nicole Tille, présidente sortante ainsi que tous les membres du comité et encourage tout le comité à continuer de se donner les moyens pour soutenir les élèves dans le besoin en psychologie, psychomotricité et logopédie. Elle se réjouit de poursuivre avec M. Nicolas N'Koué et toute l'équipe du comité.

## 3. Élections - Assemblée des délégués

---

3.1 Election de la présidence de l'assemblée des délégués

Mme Murielle Jaquier-Eltschinger conseillère communale de Romont devient présidente de l'assemblée des délégués.

Elle est élue à l'unanimité

3.2 Élection de la vice-présidence de l'assemblée des délégués

Mme Nicole Tille vice-Syndique de Châtel-st-Denis devient vice-présidente de l'assemblée des délégués.

Elle est élue à l'unanimité

3.3 Élection du secrétariat de l'assemblée des délégués

Selon la coutume, la fonction est assurée par M. Nicolas N'Koué, directeur du SLPP-GV.

Il est élu à l'unanimité

## 4. Élections - Commission financière

---

4.1 Fixation du nombre de membres à la Commission financière

Selon l'art. 21 al. 1, la commission financière est composée de 3 membres élus par l'assemblée des délégués, en dehors des membres du comité et des employés de l'association.

4.2 Élections des membres de la Commission financière

M. Florian Dubail de Billens-Hennens

M. Julien Marguerat d'Ursy

Mme Sarah Luisier de la Verrerie

Les trois personnes ont été élues à l'unanimité

## 5. Divers

Pas de divers

M. Valentin Bard remercie la Présidente entrante et la Présidente sortante ainsi que M. Nicolas N'Koué pour l'engagement et tout le travail effectué au sein du SLPP-GV.

Séance levée à 09h20 / MJE / NNK / gm